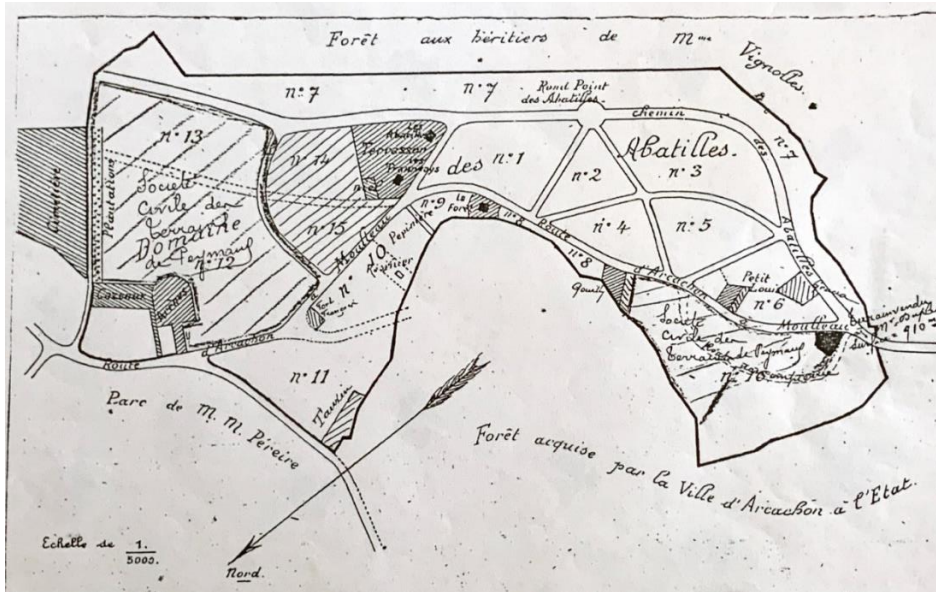


Les principaux lotissements

Les lotissements sont très importants dans un quartier car chacun crée un paysage qui changera peu par la suite. Les éléments fondamentaux sont la taille des parcelles, la largeur des voies et la présence d'arbres sur les trottoirs, le cahier des charges qui fixait, surtout avant la création des POS, le retrait des constructions par rapport à la rue, par rapport aux voisins, l'importance des espaces verts, la préservation des arbres. Contrairement à ce que beaucoup croient, la plupart des cahiers des charges sont encore en vigueur.

Quatre lotissements importants vont créer l'essentiel du paysage urbain du quartier.

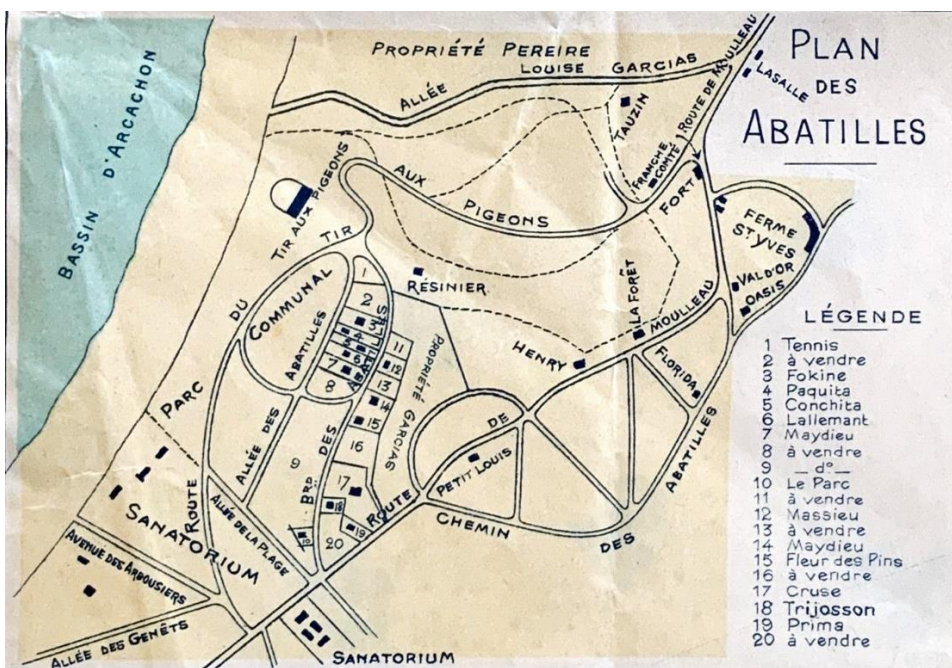
Le Domaine des Abatilles



Ce plan de 1911 montre le premier lotissement du quartier. Bien que le nord soit en bas à gauche, on reconnaît la forme de la parcelle Abatilles-Dalis que la Société Immobilière d'Arcachon avait acquise. Une publicité de 1908 de cette société annonce la vente de terrains. On y voit bien les rues actuelles, les grands terrains à vendre numérotés de 1 à 15, les noms des premiers acquéreurs, les arènes construites en 1904 et les rares maisons : notamment « La Forêt » qui existe encore Boulevard de la Côte d'Argent. Nous avons peu d'informations sur ce lotissement.

Le Parc et le Lotissement des Abatilles

James Veyrier-Montagnères, maire d'Arcachon, en avait fait la demande en 1901, le 20 octobre 1906, un décret du Président de la République autorise la ville d'Arcachon à acquérir les terrains des Abatilles et Bernet (44 hectares de forêt) pour créer un parc public : le Parc des Abatilles. Comme prévu dans la demande, 10 ha sont cédés au sanatorium du Dr Armaingaud en 1908, une autre partie est vendue peu après pour créer le Lotissement des Abatilles.



Dans ce plan de 1920, on distingue bien ce lotissement « haut de gamme » dont les premières villas seront *Prima* (1912), *Fleur des Pins* et *Conchita*, rebaptisé depuis *Castelroux*.

Il donne beaucoup d'importance au respect de la nature :

- situation en bordure du Parc sur une dune dominant la route de Moulleau à l'est et le Parc à l'Ouest,
- large avenue bordée de tilleuls,
- grandes parcelles où les arbres sont protégés,
- retrait important par rapport aux voies et en particulier le long de l'allée des Abatilles (actuelle allée Alfred de Musset).

On voit par ailleurs sur ce plan la route du Tir aux Pigeons, actuelle avenue du Parc (des Abatilles et non du Parc Pereire comme beaucoup le croient).

La mise en service du tramway et l'arrivée de l'électricité en 1911 le long de la route de Moulleau aurait dû entraîner le développement du quartier mais la Première Guerre mondiale va arrêter tous les projets.